

N° 1

PROCÈS-VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 14 JANVIER 1960

Trois heures de l'après-midi

Le Parlement ayant été convoqué pour aujourd'hui par proclamation du Gouverneur général pour l'expédition des affaires, les députés se réunissent.

PRIÈRE

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 14 décembre 1959

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que Leurs Excellences le Gouverneur général et Madame Vanier arriveront à l'entrée principale de l'Hôtel du Gouvernement à trois heures de l'après-midi, le jeudi 14 janvier 1960.

Aussitôt qu'on aura avisé que tout est prêt, Leurs Excellences se rendront à la Chambre du Sénat où le Gouverneur général ouvrira officiellement la troisième session du vingt-quatrième Parlement du Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général,
ESMOND BUTLER

L'honorable
Président de la Chambre des Communes,
Ottawa.